



Image : Franco Matticchio

Samovar 3 octobre transmission du lieu

Tour de chaises

Une quinzaine de personnes sont présentes et se présentent. Cela donne lieu à une mosaïque de projets, idées et propositions. Ex : lieu de représentation théâtrale, musicale, lieu de philosophie, de vélo, de restauration, d'animations autour de la botanique et de l'alimentation, repaire de mobilisation citoyenne, lieu d'accueil de collectifs et asso militants, base arrière d'actions de rue, etc. Cela permet d'imaginer un prolongement du samovar sous des formes renouvelées, que ce soit par le développement des valeurs militantes du samovar actuel, ou par la mutualisation de lieu dans des directions plus artistiques ou créatives.

Une partie des gens est déjà venue aux réunions précédentes, une partie vient pour la 1^è fois. Il y a ce soir de nombreuses personnes et projets ayant besoin / envie de se coordonner avec d'autres pour partager le lieu. Il a l'air d'y avoir les ingrédients dans l'air pour que ce soit possible... A vous de jouer !

Présentation en détail du samovar

On a préparé un petit document pour présenter le samo (en pièce jointe). La compta, les archives, bail, statuts etc : tout ça est disponible au samo. Les bénévoles peuvent aussi présenter plus en détail les éléments dont vous pourriez avoir besoin. N'hésitez pas à demander : on se trouve un moment, on se chauffe une tisane et hop !

Un rendez-vous pour les gens qui veulent inventer une suite

Un rendez-vous est proposé le lundi 8 à 19h au samovar. Possibilité aussi d'utiliser la liste de diffusion si vous souhaitez utiliser les mails : metamorphose@lesamovar.listes.vox.coop

Ce rendez-vous vise à élaborer une sorte de cadre un peu commun aux différents projets pour qu'ils puissent se présenter, afin de faciliter la coordination, ou les rapprochements. Christophe a déjà fait passer par mail une première ébauche évoquée lors de la réunion. Work in progress...

Les délais de transmission & les comptes du samovar

Un délai plus long serait souhaitable pour avoir le temps de préparer des projets. Certes certes. Côté samovar, on a regardé de plus prêt ce qu'on pouvait faire côté sous-sous. Il ressort que le samo a assez d'argent pour aller jusqu'à fin décembre mais pas au-delà. Or, nous essayons de laisser le plus de temps possible pour la transmission : si on décide le 15 novembre de rendre le local, cela nous emmènera jusqu'au 15 février. **Il manquera entre 950€ et 1350 €** (suivant que l'on déduit le stock ou non).

Le samovar a besoin de faire entre 190 € et 270 € par mois de bénéfices entre octobre et février. C'est une donnée non négligeable... On discute lors de la réunion de fonctionnement du mardi 16 à 19h des meilleures manières de répondre à cette question.

Si vous avez des idées de soirées, d'animations ou de choses qui vous permettent de vous tester tout en rentrant 3 cacahuètes dans le tiroir-caisse, n'hésitez pas.

Calendrier métamorphosique

On essaie d'élaborer les meilleures possibilités pour une transition en douceur. Pour le moment, on a défini plusieurs phases.

Jusqu'à début Octobre : le samo lance un appel assez large à qui veut reprendre. Si des gens arrivent ensuite, ils pourront rattraper les wagons.

Courant octobre : on présente la situation du samo de manière plus détaillée aux gens qui souhaitent proposer des projets, on aide les gens à élaborer l'ébauche de leurs projets.

Fin octobre : on reçoit les présentations de projets et on en prend connaissance.

AG du 11 novembre : l'AG du samo décide si on rend le préavis ou non, suivant qu'on trouve qu'il y a assez de projet(s) qui répondent à la possibilité d'une transmission par le samovar. On ne désigne pas ce jour-là « à chaud » le ou la ou les repreneurs : on laisse à nouveau un mois pour les différents projets de mûrir, s'approfondir et/ou se coordonner.

Mi-décembre : nouvelle AG pour désigner cette fois-ci le ou les repreneurs, renouveler la collégiale, ce qui marquera un début très concret de la transmission. Si les projets ne se sont pas suffisamment concrétisés dans l'intervalle, on se laisse aussi la possibilité de rendre le bail (mais ça ne nous arrangerait pas vraiment parce que le préavis courrait alors jusqu'à mi-mars, et le trou dans la caisse grossirait encore). On espère que d'ici là, la transmission de témoin sera limpide comme une évidence.

Entre mi-décembre et mi-février (au plus tard) : on passe la main ! Les modalités concrètes de basculement « ancien projet-nouveau projet » sont à voir ensemble.